



Ecoles de conduite

16 Esplanade Charles De Gaulle
70200 - LURE
Tél. : 03 84 30 26 68
Agrément E1207002060

8 Rue Pierre Mendès France
70400 - HERICOURT
Tél. : 03 84 58 67 99
Agrément E1307000040

Programme de formation

Conduite Permis BE

Public Visé :

Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant se préparer à l'examen du permis de conduire catégorie BE.

Prérequis :

Avoir 18 ans.
Etre titulaire du permis catégorie B.
Comprendre, lire et écrire le Français.
Ne pas avoir d'incompatibilité médicale avec l'obtention du permis de conduire.
Avoir l'ETG valide.

Durée et organisation :

10 heures de conduite en et hors circulation ; dont 30 minutes de cours théoriques prévues sur 3 modules de 10 minutes concernant les spécificités de la conduite et de la sécurité des remorques.

Les heures de conduite se font uniquement après l'obtention du code de la route.

A un rythme de 2 heures de conduite/séance, 2 séances par semaine.

Taille du groupe :

Cours individuel.

Objectif général :

L'objectif de cette formation est de donner aux candidats les savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir- devenir pour conduire un véhicule de la catégorie BE, et ainsi de se préparer à l'épreuve de l'examen du permis de conduire.

Contenu de la formation :

1. Savoir maîtriser le maniement de l'ensemble et effectuer les vérifications courantes de sécurité dans un trafic faible ou nul :
 - Connaître et vérifier les principaux organes et équipements de l'ensemble, les principales commandes et le tableau de bord.
 - Savoir s'installer au poste de conduite.
 - Connaître les documents spécifiques au conducteur du véhicule, au véhicule tracteur et à la remorque.
 - Savoir effectuer les contrôles visuels avant la mise en route du moteur.
 - Savoir diriger l'ensemble en marche avant et en marche arrière, en ligne droite et en courbe.
 - Savoir réaliser un arrêt de précision.
 - Savoir regarder autour de soi et avertir.
 - Connaître et adopter les attitudes élémentaires de sécurité (accès au véhicule, gestes et postures).
 - Savoir réaliser un attelage et un dételage.
 - Etre conscient pour l'ensemble des compétences travaillées des risques, des influences et des pressions.

2. Savoir appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule et circuler dans des conditions normales :
 - Savoir rechercher la signalisation spécifique, les indices utiles et en tenir compte.
 - Savoir positionner l'ensemble sur la chaussée et savoir choisir la voie de circulation.
 - Savoir utiliser toutes les commandes et adapter l'allure aux situations.
 - Savoir détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
 - Savoir tourner à droite et à gauche.
 - Savoir franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.
 - Connaître et respecter les règles de circulation (notamment celles spécifiques aux ensembles).
 - Etre conscient pour l'ensemble des compétences travaillées des risques, des influences et des pressions.

3. Savoir circuler dans des conditions difficiles et savoir partager la route avec les autres usagers :
 - Savoir évaluer et maintenir les distances de sécurité.
 - Savoir croiser, dépasser, être dépassé.
 - Savoir négocier les virages de façon sécurisante.
 - Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.

- Savoir s'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- Savoir conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
- Savoir quitter un stationnement, repartir après arrêt et s'insérer dans la circulation.
- Savoir conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- Savoir conduire en déclivité.
- Etre conscient pour l'ensemble des compétences travaillées des risques, influences et des pressions.

4. Savoir pratiquer une conduite autonome, sûre et économique :

- Etre capable de suivre un itinéraire de manière autonome.
- Savoir préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
- Connaître les principaux facteurs de risque au volant, les facteurs plus spécifiques à la conduite des ensembles et les recommandations à appliquer.
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
- Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur, ABS, Aides à la navigation...).
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
- Savoir pratiquer l'éco-conduite.

Moyens pédagogiques et techniques :

Cours animés par moniteur diplômé d'état.

Véhicules école répondant aux normes du code la route.

Méthode expositive, démonstrative et active.

L'auto-école dispose d'une piste, située Zone des Cloies à Lure. Piste privée et fermée à la circulation. Elle se situe à environ 8 minutes de l'auto-école de Lure. La piste n'est pas équipée de sanitaires. Chaque élève en formation est pris en charge à l'auto-école de Lure.

Modalités d'évaluation et suivi de la formation :

Une évaluation en amont de la formation est réalisée en vis-à-vis avec le moniteur. Elle dure 2h et évalue l'expérience de conduite, les connaissances du véhicule, les habiletés, la compréhension et la mémoire, la perception, l'émotivité et l'attitude à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité.

En cours de formation, il y a un suivi par le biais du livret de formation du candidat.

Une feuille d'émargement est mise en place lors d'un financement particulier.

Sanctionné par l'examen de l'épreuve du permis de conduire.

Equipe pédagogique :

Moniteurs ou monitrices diplômés d'état, titulaire du BEPECASER et possédant tous une autorisation d'enseigner, en cours de validité, délivré par le Préfet.

Responsable Pédagogique : Dominique Ciabrini